

Bulletin d'adhésion 2022



NOM

.....

PRÉNOM

.....

ADRESSE

.....

.....

CODE POSTAL COMMUNE

TÉLÉPHONE PORTABLE

E-MAIL

.....

COTISATION ANNUELLE

Individuelle : 15€ Famille : 20€

Noms et Prénoms des autres membres de la famille :

NOM	PRÉNOM

CHARTRE DU CAVALIER D'EXTÉRIEUR

J'ai pris connaissance de la charte du cavalier publiée sur le site de l'association et m'engage à respecter les règles suivantes:

Chaque participant doit obligatoirement :

Être assuré en responsabilité civile : licence FFE ou assurance personnelle couvrant la pratique de l'équitation ou de l'attelage.

Se conformer au code de la route et aux consignes des organisateurs.

Être maître de ses allures, adapter celles-ci au terrain, mettre pied à terre si nécessaire, passer au pas à la vue d'autres participants cavaliers ou piétons ou vététistes.

S'assurer que le cheval est en parfaite santé pour participer aux randonnées.

Être en possession du livret d'identification avec le vaccin "grippe" à jour.

Nous vous rappelons que :

Le port d'une coiffure de sécurité à la norme « EN 1384 » est recommandé.

Tout participant mineur doit être accompagné par l'un de ses parents ou par une personne ayant délégation de ceux-ci et fournir l'autorisation parentale signée disponible sur le site.

J'autorise /je n'autorise pas (rayer la mention inutile) l'association à publier des photos où je figure. Je déclare avoir pris connaissance du règlement et l'accepte.

Signature :

.....

Bulletin d'adhésion 2022

NOM

.....

PRÉNOM

.....

ADRESSE

.....

.....

CODE POSTAL COMMUNE

TÉLÉPHONE PORTABLE

E-MAIL

.....

COTISATION ANNUELLE

Individuelle : 15€ Famille : 20€

Noms et Prénoms des autres membres de la famille :

NOM	PRÉNOM

CHARTE DU CAVALIER D'EXTÉRIEUR

J'ai pris connaissance de la charte du cavalier publiée sur le site de l'association et m'engage à respecter les règles suivantes:

Chaque participant doit obligatoirement :

Être assuré en responsabilité civile : licence FFE ou assurance personnelle couvrant la pratique de l'équitation ou de l'attelage.

Se conformer au code de la route et aux consignes des organisateurs.

Être maître de ses allures, adapter celles-ci au terrain, mettre pied à terre si nécessaire, passer au pas à la vue d'autres participants cavaliers ou piétons ou vététistes.

S'assurer que le cheval est en parfaite santé pour participer aux randonnées.

Être en possession du livret d'identification avec le vaccin "grippe" à jour.

Nous vous rappelons que :

Le port d'une coiffure de sécurité à la norme « EN 1384 » est recommandé.

Tout participant mineur doit être accompagné par l'un de ses parents ou par une personne ayant délégation de ceux-ci et fournir l'autorisation parentale signée disponible sur le site.

J'autorise / je n'autorise pas (rayer la mention inutile) l'association à publier des photos où je figure. Je déclare avoir pris connaissance du règlement et l'accepte.

Signature :